



Promesse d'embauche par circulaire Valls

Par **majed**, le **11/04/2017 à 16:42**

Salut,j'étais arrêté a Nice en 2013 dans un centre pendant 5 jours.j'étais libéré par hébergement en gardant mon passeport.j'ai déménagé à Paris et j'ai eu un autre passeport.est-ce que cette affaire peut me gêner si je dépose un dossier de régularisation à la p préfecture? Merci

Par **Visiteur**, le **11/04/2017 à 20:48**

Bonjour,
Pourquoi avez vous eu un autre passeport si vous en aviez un déjà ?

Par **majed**, le **12/04/2017 à 20:37**

Après ma libération sous hébergement chez mon frère,j'ai reçu une invitation du commissariat de police situé à l'aéroport de Nice pour récupérer mon passeport.j'ai eu peur qu'ils l'expulse.donc j'ai abandonné mon passeport et j'ai voyagé vers Paris

Par **ijj**, le **15/04/2017 à 13:12**

bonjour je suis un canadien resident a montreal et j-´avait une experience au laboratoire de recherche preclinique de 10 ans et j-,aimerait s,installer en France est ce que c,est possible